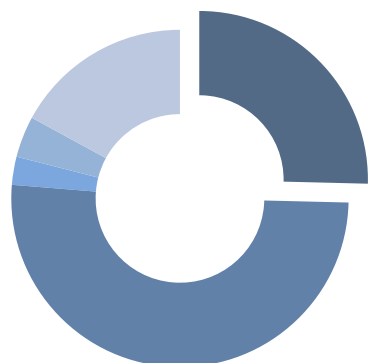


Clients professionnels à Bruxelles - 11/2020 - Tarifs HTVA

Votre facture d'énergie

Votre facture d'électricité se compose de plusieurs parties*:



- Coût de l'énergie OCTA+
- Coûts de Réseaux
- Taxes et surcharges fixées par les pouvoirs publics
- Coûts énergie verte
- TVA

* Basé sur une consommation moyenne de 5.000 kWh/an (ayant un compteur monohoraire), et le prix moyen des gestionnaires de réseaux.

Le coût de l'énergie 100% belge (c€/kWh)

Le coût de l'énergie se compose d'une redevance fixe annuelle et du prix de l'énergie.

VARIABLE

smart

		SMART VARIABLE
		Le prix de l'énergie est indexé mensuellement et suit les prix du marché
Tarif et durée		1 an
Redevance fixe (€/an)		61,98
Compteur monohoraire		4,62
Compteur bihoraire	Heures pleines	4,62
	Heures creuses	4,62
Compteur exclusif nuit		4,62
Facturation		Par poste ou digitale via e-mail ou Zoomit.
Païement		Par domiciliation, virement ou Zoomit.
Service 5 étoiles		Vous choisissez votre mode de gestion : dans nos bureaux auprès de notre service clientèle, via téléphone ou Online (e-mail, site internet, Facebook, Twitter, Whatsapp).
OCTA+ deals		Commandez votre mazout chez OCTA+ et profitez d'une réduction exceptionnelle de 30 € TVAC sur chaque commande de 1.000 litres de Mazout+.
		Demandez votre carte carburant et bénéficiez de belles ristournes dans plus de 1.950 stations en Belgique. Ristourne garantie de 11 cents/litre TVAC sur le prix officiel chez OCTA+, Avia, Power, Gabriëls, Maes, DCB et G&V, ainsi qu'une ristourne de 9 cents/litre TVAC (hors autoroutes) chez Esso, Lukoil, Q8 et Texaco.
Option électricité 100% verte et 100% belge		+ 0,207 (c€/kWh) Si vous optez pour cette option, vous choisissez un fournisseur 100% belge et de l'électricité qui provient exclusivement de sources d'énergie renouvelables belges.

Les tarifs des réseaux (c€/kWh)

Ces surcharges sont intégralement reversées aux gestionnaires de réseaux de distribution et de transport.

Les surcharges (c€/kWh)

Ces surcharges sont intégralement reversées aux autorités publiques.

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution				Location compteur (€/an)	Transport	Cotisation fédérale	Cotisation sur l'énergie
	Monohoraire	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit				
Région de Bruxelles-Capitale								
Sibelga	7,02	7,02	5,12	5,12	10,23	1,89	0,3181	0,1926

Puissance mise à disposition

Puissance	€/an
<= 13 kVA	27,02
> 13 kVA	54,06

Cotisation pour les missions de service public

Puissance souscrite	€/an
<=1,44 kVA	0,00
>1,44 et <6 kVA	10,08
>6 et <9,6 kVA	16,20
>9,6 et <13 kVA	20,28
>13 et <18 kVA	30,36
>18 et <36 kVA	40,44
>36 et <=56 kVA	81,00
>56 kVA	131,64

Coûts énergie verte (c€/kWh)

Les coûts énergie verte couvrent les dépenses liées à la production d'énergie renouvelable. Ces tarifs sont déterminés et fluctueront selon les quotas fixés par les Régions.

	Région de Bruxelles-Capitale
Coûts énergie verte	1,050

Comparez malin et payez moins

Les prix affichés du coût de l'énergie sont d'application pour les points de raccordement professionnels qui disposent d'un compteur avec relevé mensuel ou annuel et avec un raccordement basse tension. Ils sont valables pour tout contrat signé entre le 01/11/2020 et le 30/11/2020 par un client professionnel.

Le prix de l'électricité OCTA+ Smart Variable est indexé mensuellement. Il est basé sur la moyenne pondérée des cotations horaires Day Ahead Belpex Baseload par le profil S11 (publié par Synergrid) durant le mois de fourniture. Selon le type de compteur, la formule tarifaire est la suivante avec une valeur Belpex S11 de 41,59€/MWh HTVA: compteur monohoraire : Belpex S11 * 1,11 ; compteur bihoraire heures pleines : Belpex S11 * 1,11 ; compteur bihoraire heures creuses : Belpex S11 * 1,11 ; compteur exclusif nuit : Belpex S11 * 1,11.

La formule tarifaire est renouvelée chaque année. Deux mois avant la fin de votre année tarifaire, vous pouvez consulter votre nouvelle formule tarifaire sur www.octaplus.be – tarifs et documents.

S'il s'avère que l'inscription concerne un point AMR « télé-relevé », la facturation sera établie sur base des consommations et cotations horaires (Belpex * 1,02) + 5,85 avec une redevance de 100 €.

La redevance est fixée pour la durée du contrat, et est payée par année entamée.

Tous les frais liés à l'utilisation des réseaux, tout comme les taxes, les redevances, les surcharges, sont variables, modifiables et sont intégralement répercutés au client, même rétroactivement. Ces éléments du prix sont ceux approuvés par les Régulateurs au moment de l'élaboration de la carte tarifaire pour un compteur à relevé annuel. En cas de contradiction entre les tarifs d'OCTA+ d'une part et ceux des Régulateurs d'autre part, ce sont ces derniers qui prévalent.